

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Voie-technologique-la-question-de-son-avenir-est-posee>



École & société

Voie technologique : la question de son avenir est posée !

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : dimanche 15 janvier 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Un rapport de l'Inspection générale, paru en janvier 2017, pose clairement la question de l'avenir de la voie technologique dans le système éducatif français.

Le constat est sans appel. Les dernières réformes n'ont pas fondamentalement changé la tendance. Le poids de la voie technologique ne cesse de diminuer dans le second degré. La baisse des effectifs en STMG n'est, en effet, pas compensée par les récents progrès constatés dans les autres séries (STI2D en particulier). En revanche, les résultats au bac ont bien progressé pour atteindre le niveau de la voie générale.

Bien entendu, chaque série a évolué différemment.

" La série STMG, qui scolarise plus 50 % des effectifs de la voie techno souffre toujours d'un déficit d'image. Les élèves se déclarent pourtant satisfaits des enseignements dispensés. Elle reste trop souvent, malgré les derniers ajustements de 2102, une voie de « remédiation » quand ce n'est pas « de relégation ».

" La série STI2D (ex-STI) a retrouvé un peu d'attractivité depuis la réforme de 2011 qui reste à confirmer dans la durée.

" La série STL offre une bonne alternative à la série S pour poursuivre des études scientifiques mais ses effectifs restent nécessairement limités.

" La série STD2A est très attractive mais condamnée à rester marginale vu les débouchés qu'elle propose.

" La série ST2S a elle aussi du succès. Mais pour ses débouchés, elle souffre de la concurrence des voix générales. L'absence de préparation aux concours d'entrée dans les formations sanitaires et sociales au sein des lycées concernés n'aide pas.

Qu'en est-il en 2016 de l'avenir des bacheliers techno ?

Les auteurs du rapport pointent que les bacheliers techno vont encore majoritairement en STS même si leur nombre y est en diminution. Leur accès aux IUT ne progresse que très peu et on constate qu'ils s'inscrivent de plus en plus nombreux à l'université où ils échouent massivement.

La voie technologique a pourtant été réformée dans l'objectif de faciliter l'intégration de ses bacheliers dans l'enseignement supérieur. Il y a donc urgence à repenser le lien 2nd degré-enseignement supérieur ainsi que les procédures d'information et d'orientation au lycée technologique.

Pour le SE-Unsa, la voie technologique doit être à part entière une voie d'accès à l'enseignement supérieur où les bacheliers technologiques doivent réussir à obtenir le niveau licence. Par ailleurs, les disciplines technologiques doivent pouvoir être proposées à plus d'élèves dans le cadre d'un lycée général et technologique modulaire. Il est temps d'abandonner les séries hiérarchisées et que notre système scolaire évolue pour que des parcours bac-3/bac+3 cohérents se mettent en place. C'est la condition nécessaire à la résorption de l'échec en L1 et à l'accès de 50 % d'une classe d'âge des jeunes français au niveau II (licence).

Lire le rapport [Bilan de la réforme de la voie technologique](#)